

COMMUNE DE LA NOUAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 15 SEPTEMBRE 2026

Nombre de conseillers : 11
Présents : 10
Votants : 10

Date de convocation : 1^{er} septembre 2026
Date d'affichage : 1^{er} septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze septembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Nouaye se sont réunis dans la salle du Conseil à la Mairie sur la convocation du Maire,

Étaient présents : Mme Fabienne BONDON, M. Loïc JOUAN, Mme Isabelle LEPAGE, M. Jérôme TOSTIVINT, M. Stéphane BESNARD, M. Johann RIAULT, Mme Floriane VALLEAU, Mme Gaëlle NIGNOL-CRENN, Mme Chris HOZE, Mme Florence GUERIN.

Était absent excusé : M. Alban BERTHELOT

Le quorum de 6 est atteint.
La séance est ouverte à 20h05.
Johann RIAULT est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026-41
Objet : LOGICIEL METIERS JVS - HORIZON VILLAGES INFINITY

Exposé : Notre contrat 2023-2026 « Horizon village infinity » arrivant à échéance le 30 septembre 2026, JVS Mairistem propose un nouveau contrat « Horizon villages infinity nouveau millésime » qui reste le même outil, en plus développé, intégrant les nouveautés réglementaires sans surcoût.

Récapitulatif de l'évolution du dernier contrat :

Année	Coût TTC	Evolution	%
2023	4 428.00 €	+ 520.80 €	+ 13.33
2024	4 722.37 €	+ 294.37 €	+ 6.65
2025	4 858.72 €	+ 136.35 €	+ 2.89

Proposition 2026	5 174.53 €	+ 315.81 €	+ 6.50
-------------------------	-------------------	-------------------	---------------

Madame Le Maire précise qu'une somme de 5 250 € a été inscrite au budget prévisionnel 2026 à cet effet.

Délibération : Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte le nouveau contrat avec la société JVS pour une durée de 3 ans à compter du 01/10/2026
- autorise Madame Le Maire à signer la proposition financière présentée.

Le Secrétaire de séance,
Johann RIAULT



Le Maire,
Fabienne BONDON



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme et exécutoire